



AVIS AUX ADMINISTRES

Le Chef de la Maison Technique de Castellane nous informe :

« Je reviens vers vous afin de vous informer que la RD 908 sera, finalement, ouverte à la circulation du lundi 17h30 au mardi 8h.

En revanche, elle sera interdite au véhicule de plus de 3,5T au cours cette période.

Les dispositions de gestion de la circulation seront donc les suivantes :

Lundi 30 novembre 2020 : Interdiction de circulation à tous les véhicules de 8h à 17h30

Du lundi 30 novembre 17h30 au mardi 1er décembre 2020 8h : Ouverture à la circulation des véhicules de moins de 3,5T

Mardi 1er décembre 2020 : Interdiction de circulation à tous les véhicules de 8h à 17h30

Celles-ci s'appliqueront entre les PR 20 et 26+500 environ.»

**Le Maire,
Thierry OTTO-BRUC**

